



Accident non responsable et désaccord avec l'expert

Par **GRIERE CHRISTINE**, le 12/07/2017 à 15:27

Bonjour,

Ma fille a eu un accident de voiture le 13/06/2017 non responsable. Le véhicule est irréparable. Ce même véhicule a été accidenté l'année dernière. Véhicule estimé à 5200 euros, montant des réparations estimées par l'expert à 5800 euros. Nous avons réussi à le faire réparer pour 4400 euros. (J'ai fait économiser 800 euros à l'assurance). Aujourd'hui c'est ce montant que l'expert nous propose (4400 euros). Le problème c'est qu'un véhicule automatique (permis boîte auto pour des raisons de santé) équivalent année, kilométrage et état est introuvable dans notre région à ce prix. Il faut rajouter 1000 euros. L'expert ne répond pas au téléphone. J'ai donc fait un recommandé avec AR à l'expert en joignant des annonces et en lui précisant mon désaccord. Que dois-je faire s'il ne change pas d'avis? Faire appel à un médiateur?

Prendre celui de mon assurance en sachant que c'est elle qui a mandaté l'expert, que c'est mon assurance qui me rembourse et qu'ensuite elle se retournera contre l'assurance du responsable. Je n'ai pas confiance.

Merci de votre réponse